
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 5 (1977)

DOI: 10.11588/fr.1977.0.48944

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Tabula imperii romani (feuille Lutetia – Atuatuca – Ulpia Noviomagus). Publié sous la direction de R. CHEVALLIER, Paris (Ed. Picard) 1975, 225 p., 9 fig., 1 carte h. t.

C'est sous les auspices de l'Union académique internationale (comité directeur: MM. Ward-Perkins, Carettoni, Chevallier, Condurachi et Kraus) qu'a été publiée en 1975 la feuille Lutecia – Atuatuca – Ulpia Noviomagus (Paris-Tongres-Nimègue) de la Tabula imperii romani, établie sur la base de la carte internationale du monde à l'échelle du 1/1 000 000e. La réalisation de cette carte historique et archéologique des régions du monde antique correspondant au sud-est de l'Angleterre, au nord-ouest de la France et au Bénélux est le fruit d'un travail d'équipe mené sous la direction de M. Chevallier et effectué en grande partie dans le cadre du séminaire de topographie historique dont il a la charge à l'École des Hautes Études en Sciences sociales.

L'ouvrage se présente sous la forme d'un index topographique (p. 27-196), comportant environ 2500 noms antiques et modernes, qui accompagne une carte en dépliant de format 45 x 45 cm. L'Index rassemble pour la période s'écoulant de – 50 à + 450 (paléochrétien exclu!) toutes les indications topographiques relatives aux régions considérées, qu'elles aient été collectées à travers les sources antiques (noms de peuples, de régions, de fleuves et surtout de localités) ou résultent de découvertes archéologiques plus ou moins récentes. Dans la mesure des possibilités, les auteurs de la 'Tabula' ont donné la localisation certaine ou probable de quelques 200 toponymes antiques dont ils ont recherché les correspondances topographiques modernes et les confirmations archéologiques éventuelles. La plupart des vestiges archéologiques, cependant, s'ils attestent des habitats antiques, ont été totalement ignorés par les sources antiques qui nous sont parvenues, et seule la toponymie permet parfois de remonter de la forme actuelle de leur nom jusqu'à sa forme antique vraisemblable. Les notices de l'Index ont été classées alphabétiquement, sans distinction de pays, et on a adopté pour chacune d'elles le même ordre d'exposé, avec mention successive du toponyme moderne, puis éventuellement antique« (connu ou probable), de sa localisation par *civitas*/peuple (cf. liste p. 17), de sa localisation géographique (pays et subdivision territoriale) avec coordonnées en longitude et latitude. Suivent les références bibliographiques concernant les sources antiques (liste des sources antiques p. 25-26) et la description abrégée des trouvailles archéologiques avec références bibliographiques (bibliographie moderne, p. 19-23). Comme l'a indiqué M. Chevallier dans son Avant-Propos, une large part d'initiative a été laissée aux rédacteurs des notices, responsables de secteurs géographiques déterminés. Il est évidemment difficile de juger de façon globale de la qualité de ces notices, sinon par sondages et pour des régions ou des localités dont on peut avoir une connaissance personnelle. En ce qui nous concerne, nous avons fait les remarques suivantes pour le territoire du département des Ardennes et pour Paris. Dans les deux cas, une nette discordance a été constatée entre les références aux sources antiques, tou-

jours excellentes, et l'inventaire des sources archéologiques, peu satisfaisant dans certains cas.

Pour le département des Ardennes (pour lequel nous disposons d'une statistique personnelle), l'auteur des notices a fondé une partie appréciable de ses dépouillements sur des répertoires archéologiques antérieurs, tels ceux de M. Toussaint¹ ou de A. Van Doorselaer,² ouvrages aussi utiles au niveau des références bibliographiques, que dangereux au niveau de l'identification des vestiges archéologiques, surtout quand il s'agit de découvertes anciennes ou de relations non illustrées. Tous les utilisateurs des «Répertoires archéologiques» de M. Toussaint ont ainsi relevé des confusions, notamment pour la datation des sépultures: céramiques rouges imputées à l'époque romaine, tombes avec armes placées à l'époque mérovingienne, alors que l'inverse est toujours possible. Un réexamen critique des références concernant les 47 nécropoles gallo-romaines que Van Doorselaer mentionne pour le département des Ardennes, mené aussi bien au niveau des sources manuscrites et imprimées que dans les musées, nous a permis de faire ce bilan: deux mentions d'une même nécropole (à cheval sur deux communes), une nécropole oubliée (pourtant citée par Toussaint que Van Doorselaer réutilise), une imputation chronologique erronée, douze imputations chronologiques invérifiables et trois douteuses. Ainsi, sur 47 mentions de nécropoles gallo-romaines du département des Ardennes, dont plusieurs sont signalées dans la «Tabula», dix-neuf ne sont pas recevables!

L'autre exemple est celui de Paris, où la description des vestiges archéologiques ne tient pas toujours compte de l'état actuel des connaissances, qu'il s'agisse de fouilles ou de travaux menés sur les collections des musées³. Le *forum* est ainsi placé au début du II^e siècle, alors que les fouilles de 1971 ont permis de situer sa construction au milieu du I^{er} siècle; on mentionne comme une certitude le temple et la basilique annexes, non retrouvés en 1971; on ne parle pas du cryptoportique identifié à l'occasion de ces récentes investigations. L'emplacement des «temples» (?) de Mars et de Mercure, à Montmartre, est inversé. Ajoutons encore que le bilan des nécropoles demeure conforme à celui de l'époque du «Paris à l'époque gallo-romaine» de F. G. de Pachtère⁴, avec une nécropole «païenne» et une nécropole «chrétienne», alors qu'il est acquis, par exemple, qu'au moins quatre nécropoles existaient au Bas-Empire sur la rive gauche.

Ces deux exemples, qui ne sont sans doute pas représentatifs de l'ensemble des notices de l'ouvrage, illustrent bien les problèmes posés par les répertoires

¹ Maurice TOUSSAINT, Répertoire archéologique du département . . . de la Meuse (1946), . . . de la Moselle (1950), . . . de la Seine-et-Oise (1951), . . . de la Seine-et-Marne (1953), . . . de l'Aube (1954), . . . des Ardennes (1955).

² A. VAN DOORSELAER, Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale, 2 vol., Bruxelles 1964.

³ Ces recherches ont notamment été rapportées dans la plaquette L'archéologie à Paris (éditions de 1973, 1974 et 1976), dans les Procès Verbaux de la Commission du Vieux Paris (Rapports de M. FLEURY), ainsi que dans les Dossiers de l'Archéologie, N° 7, 1974 (Dans le sol de Paris).

⁴ Félix DE PACHTERE, Paris à l'époque gallo-romaine, Paris 1912.

archéologiques, quand ils se résument à des dépouillements bibliographiques et ne sont pas complétés par des enquêtes dans les musées et sur le terrain, à plus forte raison, quand on réutilise les données d'autres répertoires sans vérification, ce qui peut conduire à une cascade d'approximations et d'erreurs.

Venons-en à la carte proprement dite. Comme M. Chevallier l'a souligné au début de l'ouvrage, l'échelle au 1/1 000 000e, adoptée pour tous les fascicules de la ›Tabula‹, est nettement insuffisante, surtout pour des régions à forte densité archéologique, et n'a pas permis de réaliser une carte réellement topographique. Deux couleurs ont été adoptées pour l'impression du document. Le bleu a été utilisé pour le carroyage géographique, le tracé des côtes, l'hydrographie et les routes gallo-romaines, ainsi que pour tous les noms antiques localisés. On peut ici regretter que des raisons d'économie n'aient pas permis aux auteurs de la ›Tabula‹ de différencier les signes géographiques des routes et des toponymes antiques, ce qui aurait rendu la lecture de la carte plus aisée. Les témoins archéologiques, quant à eux, ont été cartographiés en bistre, à l'aide de 24 signes: camp permanent, camp légionnaire, camp incertain, fortification tardive (certaine ou probable), *oppidum*, nécropole (plus de 50 tombes et quand elle est le seul témoin d'un habitat non localisé), *tumulus*, four, saline, mine, aqueduc, dépôt monétaire important, substructions, petite *villa* (moins de 250 m de développement), *villa*, village ou *vicus*, station routière, ville importante, milliaire, enfin temple, théâtre et thermes quand ces monuments sont isolés. Ces critères topographiques ont été judicieusement choisis et seule la distinction entre «camp permanent», «camp légionnaire» et «camp incertain» nous a semblée hasardeuse. La différenciation de ces signes sur la carte n'est pas toujours commode, en raison d'une impression de médiocre qualité, notamment pour «camp permanent» et «camp légionnaire» (les carrés apparaissent pleins dans les deux cas), ou encore «petite *villa*» et «*villa*» (triangles pleins dans les deux cas). Ajoutons encore qu'en cas de coïncidence de plusieurs signes, on a choisi de faire figurer le plus significatif, ce qu'imposait l'échelle de la carte.

En ce qui concerne les correspondances entre les signes de la carte et les notices, les auteurs de la ›Tabula‹, toujours du fait de son échelle, n'ont pas eu la possibilité de faire des renvois numérotés. C'est donc à l'aide des coordonnées géographiques en longitude et latitude que l'on peut repérer sur la carte les toponymes, grâce à un réticule de 10' de côté. Un peu rebutant au départ, ce système n'est pas moins commode que le renvoi à un carroyage avec lettres en abscisse et chiffres en ordonnée. Les coordonnées géographiques figurant dans l'Index alphabétique on fait l'objet d'un index particulier (p. 209-225), avec classement des sites dans l'ordre croissant des latitudes et des longitudes. Nous n'avons pas vu l'intérêt d'un tel répertoire, digne de l'Annuaire du Bureau des Longitudes, puisqu'il fait double emploi avec les données de l'Index et qu'il n'est finalement pas possible de partir de la carte pour identifier directement la plupart des signes archéologiques. Le dépliant de la carte porte également deux petites cartes en cartouche donnant les limites des provinces et des provinces-frontières au Haut-Empire et au Bas-Empire.

Cette documentation cartographique est utilement complétée par 11 plans:

vestiges archéologiques du Grand Duché de Luxembourg (son territoire étant coupé par la limite orientale de la feuille M. 51, ce qui montre, selon nous, les faiblesses de cadres géographiques aussi stricts et à coup sûrs inadaptés aux cadres nationaux ou historiques); carte des *villae* de la Somme (avec quelques plans de *villae*) établie par R. Agache d'après ses prospections photographiques aériennes; plans des villes de Colchester, Bavai, Paris⁵, Nimègue (croissance de la ville en quatre cartes), Amiens; cryptoportiques de Bavai; sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre; enfin, fortifications du Bas-Empire en Belgique et dans les Pays-Bas.

Tel est donc le volume consacré à la feuille M. 51 de la *Tabula imperii romani*, dont il nous reste à juger de l'utilité en fonction de ses destinataires. La carte elle-même, comme nous l'avons indiqué et comme M. Chevallier l'a souligné, n'est pas à proprement parler topographique et ne saurait remplacer des cartographies au 1/50 000e ou au 1/25 000e. Elle ne peut donc permettre qu'une approche grossière de la topographie historique des régions considérées, surtout intéressante pour une orientation des chercheurs étrangers et même des utilisateurs français, en particulier quand ces derniers sont en quête d'un rapide bilan régional des connaissances historiques et archéologiques⁶. L'intérêt de l'Index et des documents annexes est par contre beaucoup plus immédiat car il s'agit d'une somme impressionnante de dépouillements bibliographiques que la «patience infinie» (p. 10) du maître d'œuvre est parvenue à parfaitement unifier au gré des notices topographiques. Si les informations tirées des sources antiques sont directement recevables, on ne manquera pas, pour les sources modernes, de procéder pour des études spécialisées à des vérifications systématiques, la «*Tabula*» étant fréquemment pour les sites archéologiques un répertoire au deuxième degré, sinon au troisième. Ces réserves sont à la mesure d'un travail de pionnier qui, selon le souhait de R. Chevallier, doit favoriser le redémarrage de la carte archéologique française grâce aux expériences acquises.

Patrick PÉRIN, Paris

Regula BECK, Die »Tres Galliae« und das »Imperium« im 4. Jahrhundert. Studien zum »Ordo Urbium Nobilium« des Decimus Magnus Ausonius, Zürich (Fretz und Wasmuth) 1969, 126 S. (Geist und Werk der Zeiten H. 24).

Gallien und das Imperium im 4. Jahrhundert ist sicher ein Thema, das in der Forschung oft behandelt wurde. Das Verhältnis Galliens zum Reich und die Einstellung der Gallier zum Reichsgedanken, dargestellt aus der Sicht des Ausonius,

⁵ On peut regretter, en ce qui concerne Paris, que l'auteur de la notice ait choisi de reproduire à la Fig. 5 un plan schématique dont nous sommes l'auteur (*L'archéologie à Paris*, éditions de 1973 et 1974) et qui n'était pas destiné à un ouvrage savant, alors que nous pouvions lui fournir un plan archéologique de Lutèce beaucoup plus élaboré.

⁶ R. CHEVALLIER, dans *Dossiers de l'archéologie*, no 22, 1977, p. 146.